

CHAMPIONNAT DRÔME ARDECHE D'AVIRON

2025-2026

Dimanche 07 décembre 2025

Espace sportif du Moulinage à Viviers (07)

AVANT-PROGRAMME

Ce championnat est ouvert aux licenciés de la fédération française d'aviron et aux non licenciés (licence IE sur place)

Il sert de support dans le cadre de l'évaluation fédérale junior et senior 2025

. La pesée et les mesures des rameurs servant aux évaluations fédérales seront réalisées sur place.

Pour plus d'informations sur l'évaluation fédérale 2025 consultez : <https://ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/evaluation-federale>

Voir catégorie d'âge, distance et facteur de résistance maximum dans le tableau du programme prévisionnel.

Organisation

- L'organisation est assurée par le Comité Drôme Ardèche d'Aviron 06 67 65 98 10 – presidence@aviron2607.fr avec le support de l'Aviron Viviers Montélimar Chateauneuf.
- Président de l'Aviron Viviers Montélimar Chateauneuf : Philippe Pintaux
- Co-Président du Comité Drôme Ardèche d'Aviron : Lucas Bresciani ; Ghilian Bourgeois
- Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes : Stéphane Guérinot

Lieu :

Descriptif

Espace sportif du Moulinage

Avenue du Jeu de Mail

07220 VIVIERS de 9h00 à

14h00

Compétition

Caractéristiques

- J12, J14, J16, J18, Senior -23, Senior, Master, PR3 tous âges (femme et homme dans chaque catégories)
- Classement au temps
- Toutes les courses se dérouleront suivant le code des compétitions d'aviron indoor de la F.F.A
- Poids léger : une pesée sera effectuée pour valider officiellement leur course.

Parcours :

Distances : 500 m, 1000 m, 2000 m

(voir détail dans le paragraphe Programme prévisionnel)

Entraînement :

Des ergomètres seront à dispositions des compétiteurs et dédiés à l'entraînement. L'accès à la zone d'échauffement ne se fera que dans les 20 minutes qui précèdent l'heure de passage du rameur.

Les entraîneurs devront libérer le plateau de course à l'annonce des 3 min par le jury. Seuls les membres du Jury et les personnes désignées par ces derniers pourront rester pendant la course.

Matériel :

Les ergomètres utilisés sont des appareils de type Concept2, modèle D avec écran PM4 ou PM5. Le compétiteur peut régler la résistance de son choix dans les limites imposées par sa catégorie. Aucun changement de résistance ne sera accepté pendant la course.

Ergomètres sont mis à disposition par les clubs participants, le Comité Drôme Ardèche d'Aviron et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Tout responsable d'une détérioration ou d'une casse d'une machine se verra présenter une facture du montant des réparations.

Engagements :

Les engagements se feront sur l'intranet de la FFA pour les licenciés de clubs.

Pour les non licenciés, ils se feront sur le site <https://aviron2607.fr> et après validation du règlement du montant de l'inscription accompagné d'un certificat attestant de l'aptitude à la pratique de l'aviron indoor en compétition.

- Ouverture des inscriptions : Mardi 18 novembre 2025 à 8h
 - Clôture des inscriptions : Mercredi 3 décembre à 23h30
 - Consultation des programmes : Vendredi 5 décembre à 22h
 - Droits d'inscriptions licenciés des clubs FFA : gratuit
-

- Droits d'inscription non licenciés : 16 € (licence FFA Indoor Événementielle comprise – l'inscription donne droit de participer à une épreuve individuelle et à l'épreuve en relais de la course Relais)
- **Inscriptions Course Relais** : inscriptions en ligne ou sur place avant 12h30.

Recommandations médicales

Une course d'aviron sur ergomètre est un effort intense et l'organisateur n'est pas responsable des conséquences sur la santé des participants. En cas de doute, consultez votre médecin. En cas de forfait, merci de prévenir l'organisateur.

Jury

Les arbitres composant le Jury seront désignés par le/la président/e de la commission régionale des arbitres.

Service Médical et secours

Les secours seront assurés par une équipe de la Fédération des secouristes français de la Croix Blanche.

Réunion des délégués :

Elle aura lieu le 07/12/2025 à 8h45 à l'espace sportif du Moulinage à Viviers (07), passé ce délai toute modification devra être réalisée pendant la réunion des délégués dans la stricte application du code des régates.

Déclaration de forfait : Les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur imprimé officiel lors de la réunion.

Résultats :

Le programme et les résultats seront diffusés sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron, et affichés à la halle des sports.

Il n'y aura aucune distribution de version papier

Les résultats seront consultables sur le site internet au plus tard le lundi 15 décembre

Offre Jeunes

- Épreuve réservée aux rameurs de la catégorie jeune (de 12 à 14 ans).
 - Les équipes sont constituées de quatre rameurs sans distinction d'âges, de sexe ou de club.
 - Les équipiers se relayent tour à tour pour parcourir une distance totale de 2000 mètres.
 - Le passage de relais doit s'effectuer tous les 250 mètres.
 - Chaque rameur devra parcourir 2x250 m de manière NON consécutive.
 - Les trois meilleures équipes seront récompensées.
-

Courses en relais par équipages de 4

- Les équipes sont constituées de quatre rameurs sans distinction d'âges, de sexe ou de club.
- Les équipiers se relayent tour à tour pour parcourir une distance totale de 1000 mètres.
- Le passage de relais doit s'effectuer tous les 250 mètres.
- Les trois meilleures équipes de l'ensemble des manches seront récompensées.

Horaires prévisionnels

Le départ des courses à 9h30 puis toutes les 10 ou 15 minutes.

Le Comité Drôme Ardèche d'Aviron se réserve le droit de modifier les horaires et de regrouper des courses.

Suivi des courses, résultats et récompenses

Les courses seront retransmises sur écran à l'aide d'un logiciel spécifique.

Le classement par catégorie sera effectué au temps, en cas d'ex æquo, les rameurs seront classés à la même place et la place suivante sera laissé libre.

Les résultats seront affichés sur place et/ou disponible sur le site internet du Comité Drôme Ardèche d'Aviron.

La remise des récompenses sera faite à la fin de l'épreuve.

Records

Une liste de records de Drôme Ardèche existe, consultez là sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

Programme prévisionnel

N°Course	Dénomination	Ages	Distances	Facteur de résistance max
1	Jeune 14 Femme	12 à 14 ans	1000 m	100
2	Jeune 14 Homme	12 à 14 ans	1000 m	100
3	Junior 16 Femme	15 et 16 ans	2000 m	110
4	Junior 16 Homme	15 et 16 ans	2000 m	120
5	Junior 18 Femme	17 et 18 ans	2000 m	Libre
6	Junior 18 Homme	17 et 18 ans	2000 m	Libre

7	Senior -23 Femme (PL et TC)	19 à 23 ans	2000 m	Libre
8	Senior Femme (PL et TC)	plus de 23 ans	2000 m	Libre
9	Senior -23 Homme (PL et TC)	19 à 23 ans	2000 m	Libre
10	Senior Homme (PL et TC)	plus de 23 ans	2000 m	Libre
11	Démonstration Jeunes	10 et 11 ans	250 m	100
12	Master Femme	30 ans et plus	2000 m	Libre
13	Master Homme	30 ans et plus	2000 m	Libre
14	Master Femme 30-49	30-39 / 40-49 ans	1000 m	Libre
15	Master Femme 50+	50 ans et plus	1000 m	Libre
16	Master Homme 30-49	30-39 / 40-49 ans	1000 m	Libre
17	Master Homme 50+	50 ans et plus	1000 m	Libre
18	Universitaire Mixte	19 ans et plus	1000 m	Libre
19	Course Indoor PR3 Mixte	Tous âges	500 m	Libre
20	Offre Jeune J14 Femme	12, 13 et 14 ans	2000 m (2x250m/rameur)	100
21	Offre Jeune J14 Homme	12, 13 et 14 ans	2000 m (2x250m/rameur)	100
22	Relais par équipe de 4	Tous âges	1000 m (1x250m/rameur)	Libre

Le président de la Ligue ARA Stéphane Guérinot	Le Président de la CR Arbitres Alex Mazoyer

Le Président du CD 26/07 Lucas Bresciani	
	





COMITE DROME ARDECHE D'AVIRON

71, rue Latécoère, Maison des bénévoles du sport 26000 VALENCE – tél. : 04.75.75.46.57 / 06.61.36.41.88 site
Web: <http://aviron2607.unblog.fr> @: aviron2607@mbsport.fr